Ι	DEPARTEMENT
	GARD
	CANTON
N	MARGUERITTES
=	COMMUNE
_	POULX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ N°2024/057/DIV

Objet : Portant désignation de 9 personnes inscrites sur la listes électorale en vue de l'établissement de la liste annuelle du jury ciminel.

Le Maire de POULX,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les dispositions de l'article 261 du code de procédure pénale,

Vu l'arrêté préfectoral N° 30-2024-04-16-0002 du 16 avril 2024, fixant le nombre de jurés,

Vu le courrier de la cour d'assises du Gard en date du 18 avril 2024,

Vu l'arrêté municipal nº 2024/053/DIV, fixant la date du tirage au sort,

Considérant que le tirage au sort s'est déroulé publiquement le lundi 27 mai 2024 à 15h00 à l'accueil de la mairie en présence de Madame COMPEYRON Sylvie, Adjointe au maire, inscrite sur la liste.

ARRÊTE:

Article 1: Le tirage au sort effectué publiquement, à partir de la liste électorale, le lundi 27 mai 2024 à 15h00 à l'accueil de la mairie a désigné les 9 personnes suivantes :

- Madame ELLOUIZA Line
- Monsieur FUCHS Denis
- Monsieur DATHUEYT Jérôme
- Monsieur VRIGNAUD Dominique
- Madame FINIELS Nicole
- Madame TOME Elodie
- Monsieur CHEMIN Claude
- Madame SAINT-PERRON Laurie
- Madame ALVES Anne-Marie

Article 2 : Les services municipaux sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Publié le . 2 8 MAI 2024

Fait à POULX, le 27 mai 2024

Pour le Maire et par délégation SAME COMPEYRON, 1220 G Tère Adjointe